Il y a “plan contre le racisme” et “plan contre le racisme”

Rédigé le 7 juillet 2018



La demande d'un plan d'action national contre le racisme est une bonne chose, à condition de prévoir des mesures budgétées pour lutter contre le racisme structurel, dixit la Coalition pour un plan d'action interfédéral contre le racisme. Les programmes de partis pour les prochaines élections

Hier, au Parlement, la secrétaire d'État fédérale à l'Egalité des chances a réaffirmé qu'elle élaborera un plan d'action national contre le racisme au cours de cette législature. La raison en est un crime haineux islamophobe qui a eu lieu à Charleroi plus tôt cette semaine. Il y a quelques mois, après les tweets racistes adressés à la nouvelle Miss belge, la demande d'un plan d'action avait également retenti.

Le 22 mai, à la Maison des Parlementaires, la Coalition pour un plan d'action interfédéral contre le racisme* avait déjà présenté onze actions pour s'attaquer en profondeur au racisme. Des actions contre les crimes haineux racistes et les discours haineux en ligne doivent indéniablement faire partie

Généré le 29 mars 2024 à partir du site www.bepax.org

de tout plan d'action contre le racisme. Toutefois, ce plan d'action n'aura un impact que si des mesures concrètes sont également prises pour s'attaquer au racisme structurel sur le marché du logement, sur le marché de l'emploi, dans les soins de santé, dans l'éducation, bref, dans tous les domaines de la société.

Les actions contre le racisme structurel méritent donc une place de choix dans chaque plan d'action, qu'il soit élaboré au niveau communal, régional, fédéral ou - le scénario idéal - au niveau interfédéral. Cependant, même au-delà d'un plan d'action interfédéral, beaucoup de choses peuvent être accomplies. Au moment où les programmes des partis sont en cours d'élaboration pour les élections fédérales, régionales, communautaires et européennes de 2019, il est essentiel que ces programmes prévoient des actions concrètes contre le racisme structurel.

Le racisme n'est pas limité à la violence raciste ou à des déclarations racistes extrêmes, qui provoquent généralement une indignation collective. Ces incidents racistes fort visibles s'accompagnent de formes de racisme beaucoup plus subtiles, qui découlent d'un système de pensée (une idéologie) qui est imbriqué dans toute la société. C'est pourquoi la société dans son ensemble a pour responsabilité de travailler ensemble pour atteindre une société post-raciste.

Cependant, nous devons veiller à ne pas avoir des plans d'action - et des actions isolées - qui semblent bons sur le papier, mais qui ne changent pas grand-chose dans la pratique. L'expérience des plans d'action nationaux dans d'autres pays européens a montré qu'il est essentiel de fournir les ressources nécessaires à leur mise en oeuvre.

Les incidents récents montrent également que le plan doit certainement prêter attention à l'islamophobie. Mais cela ne s'arrête pas là: un plan équilibré prendra également des mesures pour lutter contre l'antisémitisme, le racisme à l'encontre des Roms, des migrants, des réfugiés, des personnes racisées, des personnes ayant une peau foncée... Enfin, il va sans dire que toute action - dans le plan d'action ou dans les programmes des partis - n'auront une chance d'aboutir que si tous les partenaires concernés - y compris les personnes victimes de racisme - sont consultés lors de leur élaboration.

*La Coalition pour un plan d'action fédéral contre le racisme est composée de 47 organisations de la société civile.

Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120